Image not found or type unknown

Ventes aux enchères objets qui ne fonctionnent pas

Par **chouquettez**, le **23/03/2011** à **14:06**

Bonjour,
J'ai participé à une vente aux enchères dans un hôtel de vente et pendant l'exposition, nous ne pouvions vérifier les produits qu'avec les yeux. Les ventes sont dites vendus en l'état, non remboursé, non échangeable et pas de réclamation. Or il est bien stipulé qu'on doit vérifier nous meme l'état de l'objet pendant l'exposition ce que nous ne pouvions faire! et les descriptions des produits étaient succintes. Je me retrouve donc avec des produits achetés et qui ne fonctionnent pas. Comment se faire rembourser?

Cordialement.

Par **Domil**, le **23/03/2011** à **14:07**

Vous ne pouvez pas. Si vous ne pouviez pas vérifier, il ne fallait pas acheter.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés